



CV Xavier
Royer de Véricourt,
Délégué aux réserves
de la Marine (DRES-M)



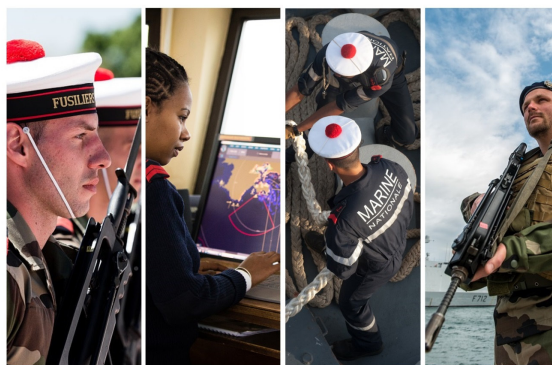
Mesdames, Messieurs les réservistes marins,

La réserve opérationnelle fait encore l'objet d'une actualité importante en ce printemps 2019. Cette nouvelle « news letter » a pour objet de vous faire un point d'étape.

Bilan 2018 très positif

La montée en puissance de la réserve opérationnelle, décidée après les attentats de 2015, est achevée. La cible de 40 000 réservistes pour le ministère des armées est quasiment atteinte (~38 000 réalisés, soit 95%).

Fin 2018, le bilan de la réserve opérationnelle de la marine est très positif. Toutes les cibles sont atteintes : 6 000 réservistes opérationnels sont actuellement sous contrat (vs 4 700 en 2015, soit +~30%) ; 215 000 jours d'activité ont été effectués. La protection du territoire national (protection de nos unités, défense maritime du territoire, cyber défense...) est le premier domaine d'emploi des réservistes de la marine (267/500 réservistes employés quotidiennement, soit 53%).



En 2019, la Marine a 3 objectifs principaux

- **Stabiliser les effectifs (6 000) et le budget (23 M€** : deux fois plus qu'en 2015 avant les attentats). L'enjeu n'est donc plus financier, mais se porte sur le **recrutement (1 500/an)** et la **fidélisation** des réservistes.
- **Mettre en œuvre le portail Internet ROC par tous les acteurs de la réserve** (recruteurs, employeurs, gestionnaires, réservistes eux-mêmes). Par la digitalisation, cet outil novateur va irrémédiablement modifier les habitudes dans un but de simplification des procédures de gestion et d'administration des réservistes.
- **Effectuer un troisième test de rappel partiel de la réserve de disponibilité de deuxième niveau (RO2)** à l'automne 2019 à Brest. Le RETEX des premiers exercices, « RAPARO » a été positif, tant sur le volet accueil/soutien que sur l'emploi réel du personnel rappelé (entre 30 et 40 réservistes opérationnels à chaque fois).

La 5^e CCRO-M s'est tenue le 2 avril 2019 à Toulon

La 5^e édition de la commission consultative de la réserve opérationnelle de la marine (CCRO-M) s'est tenue à « l'escale Amiral Ronarch' » de Toulon le 2 avril 2019. Cet important rendez-vous annuel a encore permis un **dialogue franc, direct et constructif** avec les représentants des réservistes officiers, officiers mariniers et quartiers-maîtres venus de toute la France, et les gestionnaires ou les différents services qui œuvrent pour **améliorer votre quotidien** : les services de santé et du commissariat des armées (SSA/SCA), les services administratifs dont vous relevez (SAP des GSBdD), le bureau « condition du personnel militaire » (DPMM/CPM), le service de recrutement de la marine (SRM), le centre expert des ressources humaines de la marine (CERH-M), les antennes pour l'emploi des réservistes (APER), et bien sûr le bureau des réserves de la marine (DPMM/PM3).

Cette commission a été l'occasion pour le délégué interarmées aux réserves (DIAR), le général de brigade Lalubin, de venir personnellement confirmer la place majeure de la réserve opérationnelle. Il a également évoqué les perspectives d'évolution et les travaux en cours au plus haut niveau.

Le compte rendu de la CCRO-M (réponses à plus de 100 questions posées) est disponible sur Internet sur le site RH de la DPMM et sur *facebook* (voir liens plus bas).



Le « major conseiller réserve » devient le « correspondant réserve »

Dans ma lettre de juillet 2018, je vous avais informé que le **major (R) Constantin** occupait les fonctions inédites de « major conseiller réserve » auprès de la direction du personnel militaire de la marine (DPMM). Afin d'éviter toute confusion avec les « majors conseillers » qui œuvrent pour le personnel équipage d'active, cette appellation est modifiée pour prendre désormais le nom de « **correspondant réserve** ».

Effectuant des périodes de réserve régulières au Fort Lamalgue à Toulon, le MJR Constantin suit désormais l'ensemble des questions relatives aux conditions de tous les marins réservistes, quel que soit leur grade : condition militaire, de travail, de vie, accompagnement social et humain... ; **à votre écoute, il l'un de vos interlocuteurs, aux côtés du personnel réserviste vous représentant par APER. Il contribue à optimiser la communication interne de la Marine pour la réserve opérationnelle.**



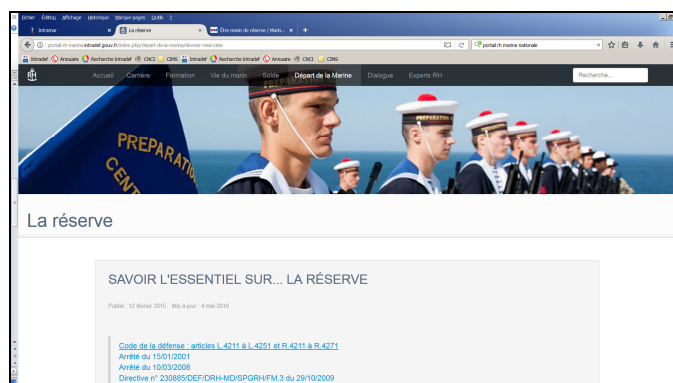
La réserve opérationnelle de la marine sur Internet

Des comptes "Réserve Marine nationale" ont été créés en début d'année sur les réseaux sociaux **Twitter et Instagram**. Le pilotage est assuré par des marins réservistes sous contrôle de DPMM/PM3 et du service de recrutement de la marine (SRM).

Le compte « Réserve Marine nationale » sur **facebook** compte déjà plus de 2 800 membres actifs (pilotage DPMM/PM3 à l'identique) : <https://www.facebook.com/groups/5774933839/>



Enfin, retrouvez aussi toute l'actualité et des informations utiles sur la réserve sur le **site Interne « RH Marine »** (site miroir de celui d'INTRADEF) à l'adresse suivante : <https://www.rh.marine.defense.gouv.fr>



Protection sociale des réservistes : couvrez-vous !

Il est primordial que tous les marins réservistes soient couverts par une assurance adaptée et par une complémentaire santé prévoyance, lorsqu'ils effectuent leurs jours d'activité dans nos unités. Certaines mutuelles référencées ont récemment adapté leurs contrats et leurs tarifs au bénéfice des réservistes. Je vous encourage donc tous à bien identifier vos besoins en la matière selon votre situation et vous renseigner sur l'évolution des offres.

Je vous donne rendez-vous sur le site RH de la DPMM et sur le site facebook (groupe « Réserve Marine nationale »), pour trouver cet été ma prochaine « news letter » et vous tenir informés de tout ce qui concerne la réserve opérationnelle de la Marine.

Chaque marin réserviste compte et la Marine compte sur chacun d'eux !

